

objectif emploi

SERVICE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI
OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT



**IDEA
BOOSTER**

THE ATTITUDE TO BOOST CREATIVITY AND AMBITION IN THE
Yes, and... Let's find the concept...
Wow interesting... **YES!** Maybe now is the right
You are on to something... Good, let's enrich the idea
How do they do this in other industries?...
Let's look at the financials later... Let's start
Our industry is ready for disruption... Let's explore
Great! LET'S MAKE IT EVEN MORE
It's time for change... I will try
What's the worst thing that could happen?
WHAT IF I...
H

Chambre de commerce et d'industrie du Jura

Le nouveau directeur
Pierre-Alain Berret fort sollicité

Inventivité jurassienne

Focus sur la start-up SwissKH

Chèque Emploi

S'assurer pour les petits boulots

Photo: Didier Walzer



Le site internet *Boulots-réglos* (<https://boulots-reglos.ch>), de Caritas Jura, permet, sur inscription, de trouver des personnes effectuant des petits boulots. Celles-ci peuvent en faire de même pour proposer leurs prestations.

Un chèque (Emploi) pour être assuré

Chèque Emploi, chapeauté par Caritas Jura, a vu le jour au plan cantonal en 2007. Idée de base ? Régulariser et simplifier, auprès des assurances sociales, les prestataires de petits boulots, qui se faisaient souvent au noir. Pour l'économie domestique, la déclaration est obligatoire dès le premier franc gagné.

«Ce concept, destiné à lutter contre la pauvreté, existait déjà dans tous les cantons romands. Il permet aux personnes concernées de cotiser à l'AVS, de percevoir l'assurance perte de gain en cas de maternité, une allocation de naissance et des allocations familiales à partir d'un certain montant perçu. La personne est ainsi couverte en cas de maladie ou d'accident. Idem pour les frais médicaux, via la Suva, sans les 10% de franchise. Selon le montant annuel, certains ont la possibilité de cotiser à la LPP, la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle», explique Jean-Noël Maillard, directeur de Caritas Jura, organisme qui fête ses 50 ans en 2020.

Du côté de l'employeur, la participation à Chèque Emploi permet d'être en règle avec la loi, tout en simplifiant la gestion administrative. «En cas d'accident et de travail au noir, la responsabilité de l'employeur fautif est engagée et cela peut coûter très cher», sou-

ligne Claudine Schaffner, responsable de Chèque Emploi chez Caritas Jura. À la base, ce système n'était pas lié à l'organisation caritative. «Mais comme il concerne des gens en situation précaire, il était logique que nous le chapeautions», ajoute-t-elle.

Succès exponentiel

Dans le canton du Jura, la phase pilote a duré deux ans. «Le Bureau de l'égalité était impliqué au départ, car Chèque Emploi touche essentiellement des femmes, et l'Etat également. Un point positif qui nous a permis d'obtenir des relais utiles s'agissant, notamment, de questions relatives aux permis de travail, précise Jean-Noël Maillard. Au plan financier, si nous avons commencé par perdre de l'argent, nous couvrons désormais tout juste nos frais.»

La rétribution de Caritas Jura pour Chèque Emploi équivaut à 5% de

la masse salariale brute totale des contrats. Elle se monte actuellement à 2,7 millions de francs et 1,7 million (63%) concerne des personnes s'occupant du ménage de particuliers (généralement plusieurs). Il y a aussi des auxiliaires de vie, dames de compagnie, gardes d'enfants, secrétaires, jardiniers, etc.

Salaire brut moyen de 26 fr. 40 de l'heure

«Depuis 2008, nous avons enregistré une progression de 300'000 fr. chaque année. Dans le détail, en 2019, 88'158 heures ont été effectuées avec un salaire brut moyen par heure de 26 fr. 40. A noter que nous couvrons également la partie francophone du canton de Berne. La marge de progression y demeure importante», note le directeur de Caritas Jura.

www.caritas-jura.ch
Texte : Didier Walzer

Témoignage

«Suite à un divorce, il m'a fallu envisager de reprendre une activité lucrative après avoir arrêté de travailler 20 ans... Impossible de trouver dans mon métier d'employée de commerce. Quand je n'ai plus perçu de pension alimentaire, après m'être inscrite au chômage en désespoir de cause, une amie m'a demandé si je voulais effectuer le ménage chez une connaissance, qui avait entendu parler de Chèque Emploi. J'ai accepté. Elle m'a ensuite recommandé à quelqu'un d'autre. Ça m'a plu. Je me suis inscrite et j'ai signé plusieurs contrats, certains à durée limitée, d'autres fixes. J'en ai fait mon activité principale. Travaillant 35 heures une semaine sur deux et l'autre 22 heures, je cumule donc 114 heures mensuelles, soit l'équivalent d'un poste à 70% environ. Je suis payée de 22 fr. 50 à 25 fr. le plus souvent, et jusqu'à 30 fr./heure. Je gagne environ 2900 fr. par mois pour les ménages. Surtout, même si ce montant est relativement bas, il me permet de cotiser aux assurances sociales pour me permettre une meilleure retraite.»



Éditorial

De l'innovation jurassienne à l'économie domestique

Par Didier Walzer, rédacteur responsable

Dans cette édition, nous vous emmenons à la découverte de la start-up délémentaine SwissKH et de son directeur touche-à-tout Bryan Gosparini.

En 2017, le jeune entrepreneur de 33 ans a fait le pari de racheter les marques mondialement connues Tripan® (porte-outils) et Supercoup® (lames de précision), qu'il ne cesse de (re)dynamiser.

Dans un tout autre domaine, il a repensé le processus de création d'une orthèse, un appareillage assurant le maintien externe et sans attache du membre d'un patient, ce grâce à l'impression 3D.

Ce procédé lui a valu d'obtenir, en août dernier, le Prix du Gouvernement jurassien en faveur de l'innovation et de l'excellence.

Autre corde à l'arc de SwissKH et de son fondateur, les cours de formation en Lean Management, ce système managérial visant à éliminer les divers types de gaspillage en entreprise.

Pour rester dans le secteur économique, nous avons rencontré le nouveau directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ), Pierre-Alain Berret.

Il a évidemment fort à faire en ce moment en relation avec la pandémie de coronavirus.

Cette crise est la parfaite illustration, explique-t-il, de la dépendance des entreprises de notre coin de pays aux événements, quels qu'ils soient, se produisant un peu partout sur la planète.

Dans les motifs d'espoir, il souligne toutefois la capacité de résilience de celles-ci.

Les « petits boulots » (ménages, garde d'enfants, jardinage, etc.), de leur côté, font partie intégrante de l'activité économique. Pourtant, ils ne sont pas toujours déclarés.

Le cas échéant, les prestataires ne bénéficient pas de la couverture d'assurances diverses. Et les bénéficiaires risquent gros si, par exemple, la per-

sonne qui effectue leur ménage est victime d'un accident dans le cadre de cette activité.

Chèque Emploi, de Caritas Jura, remédie à cet état de fait. En y souscrivant, « employé-e-s » et « employeur-euse-s » ont l'esprit tranquille. Les premières sont couvert-e-s en cas d'accident, continuent à percevoir leur « salaire », cotisent à l'AVS, voire même, si la somme totale gagnée le permet, à la LPP.

Quant aux second-e-s, ils-elles ne peuvent voir leur responsabilité engagée lors d'un accident de leur-s prestataire-s de services.

Par les temps qui courent, la thématique de la santé au travail prend une résonance particulière. Et l'hygiéniste cantonal de la spécialité, Jean Parrat, de constater avec satisfaction que la santé publique intervient directement dans celle des employé-e-s pour les bienfaits sanitaires de la population au sens large.

Sommaire N°44 | Avril 2020

« Les entreprises jurassiennes sont en concurrence avec le monde entier. »

Pierre-Alain Berret, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ)

2

Chèque Emploi

S'assurer pour les petits boulots

4-5

CCIJ

Le nouveau directeur Pierre-Alain Berret fort sollicité en raison du coronavirus

6-7

Start-up SwissKH

Présentation d'une société très inventive et de son fondateur Bryan Gosparini

8

Pandémie de coronavirus

Santé publique et santé au travail, même combat



La CCIJ s'engage en faveur de conditions-cadres favorables aux entreprises, mais vous n'avez jamais thématiqué sur la sécurité sanitaire jusqu'ici ?

Vous avez raison et c'est simplement parce qu'elle paraissait aller de soi dans nos pays occidentaux. Nous vivions dans une forme d'insouciance. Or, si la santé fait défaut, tout s'écroule. Cette crise nous oblige à rester humbles. Elle nous montre aussi à quel point notre économie, totalement interconnectée, dépend à tout moment d'événements qui peuvent survenir n'importe où dans le monde. Cela oblige les entreprises à s'adapter en permanence, souvent à court terme.

L'économie jurassienne est-elle armée pour résister ?

Tout le monde ne sortira pas indemne, mais oui, de manière générale, nos entreprises pourront faire face si elles sont soutenues efficacement. Avant cette crise, l'économie jurassienne se portait plutôt bien avec des entreprises résilientes ayant investi pour se diversifier et innover, elles qui évoluent

Pierre-Alain Berret, directeur de la CCIJ : « Le 10 septembre prochain et pour la première fois, nous organiserons une Nuit des entreprises jurassiennes. Une vingtaine d'entre elles ouvriront leurs portes afin de montrer leur savoir-faire. »

« L'économie jurassienne saura faire face »

Pierre-Alain Berret est directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ) depuis le 1er décembre 2018. Il dresse un bilan après un peu plus d'une année à ce poste et évoque les enjeux de l'économie jurassienne, à l'heure du coronavirus.

Alors, « heureux » dans ce job ?

Si vous m'aviez posé la question il y a deux mois, je vous aurais répondu oui sans hésitation. Mais là, en pleine pandémie de coronavirus... Quand on voit toutes ces personnes malades et tant d'entreprises placées dans l'incertitude la plus complète, ça fait mal. Nous traversons une crise sans précédent, c'est un désastre. Toute l'équipe de la CCIJ reste plus que jamais mobilisée, en télétravail, pour soutenir nos membres, les renseigner, les accompagner.

Concrètement ?

Nous relayons leurs attentes auprès des autorités politiques avec lesquelles nous travaillons en contact

étroit. Nous défendons l'adoption de mesures équitables pour soutenir les entreprises et leur personnel. Grâce à nos liens avec les associations faitières nationales, notre voix est répercutée au plus haut niveau à Berne. Nous faisons également valoir le point de vue de l'économie dans les médias. Au quotidien, nous apportons à nos membres l'information sélective dont ils ont besoin, nous les orientons vers les bons interlocuteurs, les aidons dans leurs démarches... et parfois nous prenons simplement le temps d'échanger et de les écouter... en essayant de leur remonter le moral. Ces contacts humains sont d'autant plus précieux que de nombreuses personnes sont confinées ou travaillent à domicile.

Professionnel tout-terrain

Pierre-Alain Berret, 51 ans, est titulaire d'une licence universitaire en économie obtenue à l'Université de Fribourg. Dans le domaine économique, il a travaillé à la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), à Bienne.

Journaliste diplômé, il a en outre été 15 ans porte-parole du Gouvernement jurassien.

Ce passionné de cyclisme (ancien amateur-élite, soit l'antichambre des pros) est membre du Conseil d'administration de BaselArea.swiss, du Collège et Lycée Saint-Charles, à Porrentruy, ainsi que du Comité régional de la RTSR (Radio Télévision Suisse romande).

L'ancien maire de Châtillon, où il réside, est marié et père de 3 enfants.

essentiellement dans des domaines de pointe où la concurrence est... internationale.

La situation actuelle ne doit pas occulter les grands défis qui attendent notre économie. Rappelons-les.

En effet, lorsque la vie aura repris son cours normal, les enjeux d'avant la crise redeviendront d'actualité. Prenez la digitalisation, par exemple. Le processus est en cours. Désormais, plus aucune machine ne fonctionne sans informatique. Il y a un fort besoin en la matière dans les entreprises industrielles. C'est pourquoi on assiste clairement à l'essor de sociétés informatiques dans la région.

Les heures difficiles du commerce de détail

La digitalisation concerne finalement toute l'économie.

Absolument. Les banques, les fiduciaires, le commerce de détail... À propos de ce dernier secteur, le tourisme d'achat – en temps normal – et, surtout, la vente en ligne, lui causent de gros soucis. Pour un magasin local, selon le domaine d'activité, la concurrence n'est pas l'enseigne voisine, mais des sites internet qui régatent à l'échelle planétaire ! Il s'agit d'une mutation complète, qui nous préoccupe beaucoup.

Que faire ?

Les échoppes spécialisées avec une taille critique suffisante, un conseil de qualité et qui utilisent habilement les nouvelles technologies auront toujours leur place à l'avenir. Mais il ne faut pas se leurrer, le commerce de détail n'est pas au bout de sa transformation.

La recherche de talents reste une préoccupation pour l'économie jurassienne (et suisse), n'est-ce pas ?

En effet. Cela concerne en particulier les professions techniques, qui n'ont pas une grande visibilité auprès des jeunes. En outre, les baby-boomers partent progressivement à la retraite et ces générations-là ne sont pas remplacées en nombre suffisant par les

nouveaux arrivants sur le marché du travail – on estime qu'il manquera à l'économie helvétique un demi-million d'employés dans 10 ans !

La Confédération s'est emparée du problème en initiant des mesures favorisant l'intégration ou le retour des femmes et le maintien des seniors le plus longtemps possible sur le marché du travail.

Une thématique qui vous tient à cœur est celle de la maîtrise des charges sociales ?

Oui. Notre système social sera mis sous forte pression ces prochaines années en raison de l'évolution démographique. L'AVS et la LPP devront être réformées avec à la clé des charges supplémentaires pour les particuliers et les entreprises. Il s'agira de nous concentrer sur ce qui est nécessaire.

Que préconisez-vous pour y remédier ?

Il convient de ne pas perdre de vue que les charges sociales s'accumulant par petites tranches finissent par peser lourdement sur la compétitivité de nos entreprises, à plus forte raison si l'on y ajoute la vigueur du franc, de nouveau d'actualité.

Demeurons attentifs à ce point, sinon il deviendra toujours plus difficile de produire en Suisse, de surcroît dans une industrie essentiellement de sous-traitance comme la nôtre, où les marges sont faibles.

Indispensables frontaliers

Chaque jour, 8500 frontaliers viennent travailler dans le Jura. Une main-d'œuvre indispensable ?

Dans la situation sanitaire actuelle, la réponse saute aux yeux. Oui, ces compétences sont essentielles à notre économie, dans les soins évidemment, mais aussi l'industrie, la restauration, le commerce de détail.

La population se pose des questions en termes de salaires ?

C'est pourquoi la Confédération, dans le cadre de l'accord sur la libre circulation des personnes, a institué des

Facilitatrice de contacts

La Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCIJ) représente une communauté de 500 entreprises environ. L'association valorise le tissu économique régional et ses compétences. Son rôle consiste également à mettre en relation des partenaires potentiels dans la perspective du développement des affaires. Elle est aussi l'interlocutrice (au côté de la FER-Arcju) de l'économie auprès des pouvoirs publics.
www.cci.ju

commissions tripartites composées de représentants des employés, du Canton et des employeurs. Objectif : veiller à ce qu'il n'y ait pas de sous-enchère salariale et que les conditions restent fair-play sur le marché du travail.

Globalement, les entreprises respectent leurs obligations. Lorsque des cas problématiques sont identifiés, on discute avec les entreprises concernées pour les régler.

Depuis l'entrée en souveraineté du Canton, voici presque 41 ans, 15'000 emplois ont été créés dans le Jura, alors même que son évolution démographique a été modérée.

Un mot sur le changement climatique ?

Nos entreprises y sont très sensibles et nombreuses à se doter de moyens de production moins énergivores. Les enjeux sont larges et elles ont un rôle important à jouer. Mais la lutte contre le changement climatique ne doit pas se résumer à leur asséner de nouvelles taxes. Nous pensons plutôt qu'une lutte accrue contre le gaspillage à tous les niveaux et des incitations fortes en faveur de l'innovation dans le domaine environnemental sont les meilleures réponses à apporter. Et l'innovation représente autant d'opportunités pour nos entreprises.

Propos recueillis par Didier Walzer
Photo : Didier Walzer

SwissKH, une start-up à large spectre

Sise dans la zone industrielle de Delémont, SwissKH est une start-up (Sàrl dans le cas précis) constituée de plusieurs entités et marques différentes, chacune active dans son propre secteur d'activité et développant des projets autour d'équipes ad hoc.

« Notre cœur de métier et activité principale – 70% environ –, c'est l'engineering consulting, explique le directeur, Bryan Gosparini. Dans ce cadre, nous accompagnons les clients dans l'essor de produits comme, par exemple, des posages complexes ou des machines CNC. Nous aidons à la mise en place d'une industrialisation du process grâce à nos compétences en Lean Management – réduction du gaspillage –, dont nous donnons des cours à AvenirFormation. »

SwissKH réalise également des développements hors mécanique et machine-outil, dans l'aérospatiale, la robotique, le médical et les énergies renouvelables. « S'agissant de ce dernier domaine, nous recréons des appareils en 3D, réalisons les mises en plan. A partir de là, nous élaborons toute la structure du dessin assisté par ordinateur d'un grand groupe international. Ce mandat a commencé en 2018 et nous en assurons aujourd'hui le suivi. »

Rachat des fameuses marques Tripan® et Supercoup®

Par ailleurs, Bryan Gosparini a racheté, en 2017, la marque de porte-outils mondialement connue Tripan®, dont les produits sont utilisés sur tous les tours d'usinage manuels et CNC (commande numérique), pour laquelle il dispose de revendeurs en Amérique du Nord et, plus près de chez nous, en Angleterre, Danemark, France, Allemagne et Suisse. Ces outils existent depuis 1940 et sont connus pour être montés sur les tours Schäublin 70 et 102, les plus réputés de leur gamme. « Notre avantage est de pouvoir compter des modèles de tailles différentes, aussi bien



Bryan Gosparini : « Je fais des choses qui m'intéressent sans réfléchir au(x) lien(s) éventuel(s) entre elles. »

pour le tour d'horloger du petit artisan que le grand tour CNC pour l'industrie ou la mécanique », indique notre interlocuteur.

Tripan® peut être monté sur tous les types de tours (manuel et CNC) et SwissKH développe de nouveaux produits pour la CNC principalement. L'originalité des outillages Tripan®, entièrement fabriqués en Suisse, c'est qu'ils sont très précis au niveau de la répétabilité du positionnement (de l'ordre de 1 micron) et extrêmement rigides. Cela permet d'obtenir d'excellents résultats de l'état de la surface – elle est parfaite.

Il y a trois ans également, ce touche-à-tout a racheté Supercoup®, fabricant de lames de précision destinées à tronçonner diverses pièces.

« Mon but est de redynamiser Tripan® et Supercoup®, que j'ai acquises avec leur réseau de distribution – amélioré depuis –, notamment en inventant de nouveaux produits et en mettant ceux existants au goût du jour. Exemple : des vis de réglage de couleur pour reconnaître facile-

ment l'outil et ainsi gagner du temps. Ces vis sont vendues en rouge par défaut, car c'est le code couleur de SwissKH. »

La start-up planche, parallèlement, sur le développement de machines manuelles de décoration horlogère sous la marque SwissKH® et, pour des fabricants de machines, sur des machines CNC spéciales sur-mesure, ainsi que sur des cellules automatisées ou robotisées avec action mécanique sur les pièces, notamment pour des clients actifs dans l'horlogerie, l'industrie et la mécanique.

« On peut donc nous approcher pour ce type de prestations, pour le développement d'une simple pièce ou pour des développements plus complexes, comme des machines CNC. A noter que nous collaborons avec un réseau de sous-traitants pour créer les pièces et sommes à même de concevoir et assembler les machines dans nos locaux delémontains. Nous visons une industrialisation de SwissKH à moyen terme et sommes actuellement équipés pour du frai-

sage, du tournage et du gravage laser fibré.»

SwissKH, pour swiss know-how, soit savoir-faire suisse, poursuit aussi l'objectif de maintenir les compétences en ingénierie et développement en Suisse.

Quant aux clients de la société, ils sont majoritairement établis dans le canton de Vaud et ailleurs dans notre pays, mais pas (encore ?) dans le Jura. «Ils nous achètent des prestations de consulting et souvent du développement sur-mesure jusqu'à la réalisation de la machine ou du système mécanique», précise Bryan Gosparini.

Des cours pour contrer le gaspillage en entreprise

Autre corde à l'arc de SwissKH, les cours de formation en Lean Management. Il s'agit d'un système managérial venant du constructeur automobile Toyota, visant à éliminer les gaspillages en entreprise. «Pour ce faire, l'on se base sur les sources de gaspillage, les étudie pour, ensuite, choisir les bons outils avec l'intervention de l'humain afin de réduire lesdites sources, selon, par exemple, le principe du 5S, soit les cinq étapes d'une méthode de rangement bien connue.»

Bryan Gosparini donne des cours en la matière auprès d'AvenirFormation, de BaselArea.swiss, et d'entreprises, sur demande et au format souhaité. Il est d'ailleurs le seul à le faire dans le Jura. L'an passé, il a formé une centaine de personnes, qui ont obtenu une attestation et des outils pratiques au terme de leur cursus. Et il devrait y en avoir autant en 2020.

«Durant le cours, les participants sont appelés à raisonner sur le fonctionnement de leur entreprise et, déjà, à réfléchir à des éléments pratiques pour améliorer celui-ci. C'est à la fois théorique et très pragmatique, ce qui me distingue des autres formateurs pour ce type de cours.»

Cette année, Bryan Gosparini, via SwissKH, va encore coacher les futurs chefs d'équipe d'industrie en gestion de production, une formation

certifiante. «Je vais prodiguer mes premiers cours en 2020 chez AvenirFormation et pour l'Association pour la promotion de la formation continue (APFC).»

Lesdits cours sont momentanément suspendus afin de respecter les mesures de lutte contre le coronavirus.

Recréation plus rapide d'une orthèse grâce à l'impression 3D

Mais ce n'est pas tout: Bryan Gosparini dispense encore des cours de Design Thinking, notamment destinés à repenser les process (procédés industriels de fabrication d'un produit). «C'est à la suite de telles démarches de conception créative que Google ou Amazon sont nés. Et, à notre échelle, que SwissKH a repensé le processus de création d'une orthèse – appareillage assurant le maintien externe et sans attache du membre d'un patient», détaille-t-il. Procédé pour lequel il a reçu, en août dernier, le Prix du Gouvernement jurassien en faveur de l'innovation et de l'excellence.

Point de départ? L'orthèse portée par l'oncle de son épouse, dont le processus de création est tombé à 12 h contre 5 semaines habituellement, simplement en l'imprimant en 3D. «Dans le cadre du projet Morphology® sur lequel nous planchons actuellement avec des hôpitaux, universitaires notamment, médecins, patients et assurances, l'idée est de constituer une équipe autour du projet pour mieux le valoriser et lever des fonds afin de composer une nouvelle entité, hors SwissKH.»

Le Jurassien souhaiterait que Morphology® crée elle-même des orthèses en partant du patient et non de l'appareillage. «Par conséquent, nous devons travailler avec l'intelligence artificielle et des ressources pour notre essor sont nécessaires, ce qui nous conduit à chercher des capitaux, estimés à 15 millions, afin de créer une nouvelle entité.»

De potentiels investisseurs se sont déjà montrés intéressés à la suite d'une conférence organisée à Sainte-Croix (VD). «Nous allons également nous présenter au SIAMS – salon de l'ensemble de la chaîne de production des microtechniques –, à Moutier, où nous disposerons d'un stand, ainsi qu'à 3D PRINT, à Lyon. L'objectif est de réunir le team cette année encore. Un chirurgien réputé fait dès à présent partie de l'équipe et nous cherchons encore une personne qui sache programmer.»

Morphology®, qui collaborerait en ligne directe avec le patient via des médecins travaillant à l'interne pour la société, dispose du soutien de la Promotion économique du canton du Jura, de Creapole, ainsi que de BaselArea.swiss. «Ces acteurs qui nous entourent sont d'une aide précieuse.» Bryan Gosparini réfléchit à d'autres projets et notamment à une innovation dans le domaine de la machine-outil. «Je ne peux pas être plus précis pour l'instant, car des brevets vont être déposés vers fin 2020.»

www.swisskh.ch

Texte et photo : Didier Walzer

Portrait

Bryan Gosparini, 33 ans, est polymécanicien et a suivi une maturité professionnelle technique au CIFOM-ET du Locle. Il a ensuite obtenu son bachelors à la Haute Ecole Arc Ingénierie, toujours au Locle, en conception de systèmes mécaniques. Après, il a encore suivi une «Black Belt» en Lean Management, soit le niveau le plus élevé dans ce domaine.

Enfin, le Noirmonnier installé à Bassecourt dispose d'un brevet fédéral de spécialiste en conduite d'équipe.

Ce professionnel polyvalent adore sauter du coq à l'âne. Il a lancé, fin 2017, sa société SwissKH® – marque déposée en 2015 –, dont il est l'actionnaire unique. Outre lui-même, elle compte actuellement deux employés à 20 %.

Coronavirus : santé publique et santé au travail, même combat

Si la gravité de la situation engendrée par la pandémie de Covid-19 n'a échappé à personne, l'imbrication de la santé publique dans la protection de la santé des travailleurs et des travailleuses est moins évidente. Elle est pourtant importante dans le cas de cette pandémie.

L'employeur est tenu de protéger la santé des travailleurs (art. 6 de la Loi fédérale sur le travail). L'irruption du coronavirus, ou du moins l'arrivée de la vague pandémique dans notre contrée, a conduit non seulement toute la population à adopter des mesures de prévention, mais aussi les entreprises à mettre en œuvre des stratégies pour assurer notamment la distance recommandée de 2 mètres. Elles doivent également assurer les mesures de désinfection et/ou lavage des mains et appliquent parfois la détection des éventuelles personnes considérées à risque (prise de température).

Le bien-nommé Office fédéral de la santé publique a insisté, depuis le début de la crise, pour que les personnes présentant un symptôme de toux ou fièvre prennent immédiatement et volontairement des mesures d'isolement jusqu'à la fin dudit symptôme. Les entreprises en font évidemment de même.

Si la mesure a pour objectif de limiter la propagation du virus, elle vise également à protéger la santé des collègues et de leurs proches. Et finalement, si la fameuse distance ne peut pas être assurée, il ne reste souvent plus qu'à fermer boutique pour assurer la protection de la santé du personnel. Beaucoup d'entreprises

ont rapidement pris cette courageuse et responsable décision.

Ainsi, la démarche de santé publique, appliquée dans les entreprises, a un impact non négligeable sur la santé des travailleurs et des travailleuses.

Dans le même temps, les actions et mesures de prévention de la santé des travailleurs prises dans les entreprises contre le «risque coronavirus» assurent le maintien de la capacité de production du personnel et donc de la santé des employé-e-s.

On en mesure toute l'importance dans le domaine des soins, par exemple. Ces actions de prévention (distance, désinfection et nettoyage des mains, etc.) contribuent évidemment à l'effort général destiné à freiner la vague pandémique. La boucle est bouclée : la santé au travail apporte sa pierre à l'édifice de la santé publique.

Les efforts consentis dans les deux domaines (santé publique et santé au travail) se conjuguent dans un même objectif commun. Un bel exemple de la complémentarité de ces deux aspects, dont il faudra se souvenir à l'avenir !

Texte : Jean Parrat, hygiéniste du travail,
Service de l'économie et de l'emploi



P.P.
CH-2800 Delémont 1
Poste CH SA

IMPRESSUM

Objectif Emploi est publié par le Service de l'économie et de l'emploi (SEE) dans le cadre de sa fonction d'observation du marché du travail, au service de tous les acteurs intéressés par le marché du travail au sens large. Alimenté par des collaborateurs, ainsi que par des spécialistes ou personnalités invitées, le magazine traite du marché du travail sous tous ses aspects, notamment économiques, sociaux ou encore juridiques.

Rédaction : Didier Walzer, Nicolas Ackermann

Impression : Pessor SA
Tirage : 3500 exemplaires

Parution : trimestrielle

Prix : gratuit

Contact : questions générales, demandes d'exemplaires supplémentaires, modifications d'abonnement, propositions de sujets : didier.walzer@jura.ch ou tél. 032 420 52 10.